



LES INFORMATIONS MUNICIPALES
LE HOULME
www.le-houlme76.fr



Sommaire

P 3	Editorial
P 4- 7	Conseils municipaux
P 8-9	Infos Ville
P 10	Travaux
P 11	Santé
P 12	Je voudrais savoir
P 13	Infos

P 14-21	23	Jeunesse
P 22	24-27	Société
P 23	28-31	Manifestations
P 32-34		Vie sportive
P 35		Nos joies, nos peines
P 36-37		Renseignements utiles
P 38		Clin d'œil
P 39		Plan Canicule

L'agenda

❖ Foyer communal :

Vendredi 13 juillet 21 h

Bal Champêtre
Avec Duo Ginguette

Vendredi 31 août 18 h

au monument aux morts
74^{ème} anniversaire de la Libération

Vendredi 7 septembre

Forum des associations à partir de 17h
dans le parc Communal
22h Feu d'artifice

Samedi 29 septembre

Salon toutes collections
de 8h à 18h par l' ALH

Dimanche 7 octobre

14 h - Loto du Hand- ball

Les samedi 20 et dimanche 21 octobre

Exposition des peintres de la vallée du Cailly

Jeudi 1^{er} novembre 14h

Loto de la Boule Houlmoise

Dimanche 14 Octobre

BANQUET DES ANCIENS

Inscription en Mairie à partir du 10 septembre jusqu'au 5 octobre.

Vous munir de votre carte d'anciens travailleurs

Rendez-vous incontournables



Directeur de la Publication : Daniel GRENIER

Membres : Yves Guest, Alain Gontier, Patrick Pieters, Sébastien Gallot, Daniel Clépoint, Elsa Gomis, Catherine Lebourgeois, Anaïs Saoud-Lebourgeois, Jean-Jacques Sébire, Thierry Turpaud

Tirage : 2000 exemplaires - Imprimé sur papier recyclé PEFC - Cyclus Print

Conception et réalisation : Imprimerie DELATRE - Caudebec-lès-Elbeuf - Tél. 02 35 78 85 30



Mesdames, Messieurs

Plusieurs d'entre vous me posent des questions concernant l'installation des **compteurs LINKY**.

Suite à la loi de transition énergétique votée par la majorité à l'assemblée nationale, un maire ne peut s'opposer à une loi. Il risque de se retrouver en procès et le perdre. Pour autant concernant ce compteur, diverses informations circulent sur les réseaux sociaux.

Puisque légalement on ne peut présenter, au conseil municipal, une délibération contre une loi. J'ai donc proposé lors de la séance du 4 mars, une motion, demandant à Mme la Préfète de faire faire une étude "indépendante" concernant la sécurité des biens et des personnes. Vous trouverez ci-joint cette motion, votée à l'unanimité par le conseil municipal.

De nombreux travaux sont en cours de réalisation sur notre ville

En concertation avec la métropole, dans le cadre des transferts de charges, pour lesquels la ville participe chaque année à hauteur de 197 000 €, chacun peut apprécier la réfection de plusieurs voiries ; la rue QUILBEUF, une partie de la rue PASTEUR, la rue du bel endroit, l'impasse André GIDE, des bleuets, des coquelicots. Nous remercions les techniciens de la métropole et les entreprises qui ont contribué à ces réalisations. Il y a 5 ans, ma volonté d'incorporer dans le domaine public, les rues, sentes et impasses au regard du volontariat, permet aujourd'hui ces réalisations. En effet, la réglementation est devenue plus contraignante.

Afin de minimiser les dépenses de fonctionnement, des gros travaux ont été réalisés par le service technique de la ville (entre autre au cimetière); réalisation d'un espace pour cavurnes ; réfection totale des WC ; destruction des anciens monuments en béton stockés en haut du cimetière ; aménagement en cours de 2 plateaux d'agrandissement.

En cette période où la nature reprend, il reste beaucoup à faire dans la ville, ceci se fera progressivement. Il ne faut pas oublier que les restrictions budgétaires imposées aux communes nous contraignent désormais à ne remplacer qu'un départ en retraite sur deux, et cette diminution du personnel impacte les capacités d'entretien.

D'ailleurs, si vous êtes valides nous apprécions votre aide lorsque vous nettoyez devant votre clôture.

Après 3 années de complications administratives et de contraintes normatives, dès à présent et durant 7 mois, les 11 entreprises sélectionnées lors du marché public vont s'activer

pour transformer l'ancienne école PREVERT en cabinets médicaux. Le coût d'investissement (estimé) s'élève à 807 577 € et nous avons réussi à obtenir 50 % de subventions.

Où allez-vous loger ? Polémique la plus vive sur l'obligation d'accroître les ventes d'H.L.M.

Depuis le 30 mai, les députés examinent au pas de charge les 66 articles de la loi élan (évolution du logement et aménagement numérique).

Cette loi s'articule autour de trois mesures qui ont chacune fait l'objet de vifs débats :

- la fin du droit au maintien dans les lieux, avec l'examen tous les trois ans de la situation des locataires qui ont des revenus supérieurs au faible plafond d'accès aux H.L.M ou sont dans un appartement trop grand.
- l'obligation d'augmenter les ventes de H.L.M, pour les faire passer de 8 000 à 40 000 au niveau national.
- Enfin, celle de regrouper les organismes pour atteindre la taille minimale de 15 000 logements.

Ces mesures ouvrent la voie à la fiscalisation du secteur H.L.M. Privés de fonds, nombre d'organismes vont devoir se regrouper derrière des grands groupes et passer d'une logique de territoire à une logique de profit.

L'obligation de réexaminer le statut des locataires tous les trois ans risque de permettre à des bailleurs malveillants d'accentuer la pression, notamment sur les seniors. Elle porte aussi atteinte à la mixité sociale, en poussant les classes moyennes vers la sortie.

Pour limiter cet écueil, le P.C. et la France Insoumise ont défendu une proposition visant à exclure cette application de cette mesure. Elle a été rejetée par la majorité présidentielle.

C'est l'obligation d'accroître les ventes qui a le plus fait polémique : seule susceptible d'intéresser les marchés ! La vente pourra, en réalité, rarement se faire aux locataires de H.L.M, qui souvent ont des revenus trop faibles. Le Parlement a donc validé le fait qu'elle puisse se faire en lots, permettant à des groupes privés d'acquérir des immeubles financés par l'argent public. Une mesure qui va aussi à l'encontre de la mixité sociale.

Où logeront la plupart des familles ? Certainement dans des logements privés et très chers.

Daniel GRENIER
Maire du HOULME

CONSEIL MUNICIPAL ...

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LE HOULME

14 MARS 2018

MOTION « LINKY »

Considérant que le Code de l'énergie, à l'article L322-4, stipule que les collectivités territoriales ou leurs groupements sont propriétaires des réseaux de distribution d'électricité en aval des postes de transformation de la moyenne tension.

En outre, à l'initiative de la Commission de régulation de l'énergie, en 2007, ERDF a lancé le projet AMM (Automated Meter Management – gestion automatisée des compteurs)

Ce projet vise à remplacer les 35 millions de compteurs électriques en France à l'horizon 2021, par la mise en œuvre de systèmes de comptage évolués qui sont plus connus sous le nom de « compteurs Linky ».

En Europe, la Commission Européenne a décidé en 2009 d'imposer les compteurs intelligents aux différents états. Enfin, la loi de transition énergétique impose elle aussi sa généralisation à tous les foyers.

La première phase d'expérimentation a débuté en mars 2010 et s'est terminée au 31 mars 2011. 270 000 compteurs et 4 600 concentrateurs ont été testés sur 2 zones. Toutefois, cette phase d'expérimentation n'a pas été évaluée par des bureaux d'étude indépendants mais uniquement par les acteurs directement intéressés par le développement de ce type de technologie.

Cependant, de très nombreuses critiques sont rapidement apparues en dehors de ces études. Les problèmes qu'elles faisaient apparaître n'ont pas été évalués, ni pris en compte dérogeant ainsi au principe de précaution.

En conséquence des éléments ci-dessus, le Conseil Municipal de LE HOULME réuni le 14 mars 2018, émet le voeu suivant :

Demande à Madame la Préfète de bien vouloir suspendre l'installation des « compteurs intelligents Linky » sur notre territoire, tant qu'une évaluation indépendante n'aura pas vérifié les conséquences de cette technologie pour la santé, les biens matériels des usagers, le respect de la vie privée et le coût de l'énergie ».

Le 14 mars 2018

Daniel GRENIER

Maire,



Séance du 12 septembre 2017

Extraits des points abordés

Convention relative à l'installation d'une sirène étatique au système d'alerte et d'information des populations

La commune de Le Houlme dans le cadre de la migration vers le nouveau Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) a été sollicitée par les services de la Préfecture pour mettre aux normes cet équipement qui contribue également à la mise en œuvre de pouvoirs de police du Maire.

Il est aussi précisé que le raccordement sur le site de l'école Aragon Prévert permettra via l'application SAIP et le réseau INPT (Infrastructure partageable des transmissions du ministère de l'intérieur) le déclenchement à distance du dispositif d'alerte. Toutefois, le déclenchement manuel, en local restera possible en cas de nécessité comme par exemple en cas d'activation du plan de sauvegarde communal.

Aliénation d'un bien immobilier (bâtiment + terrain) de l'ancien groupe scolaire Aragon Prévert - Partie Aragon.

Dans ses orientations d'aménagement annexées au PLU, la commune avait inscrit la reconversion des locaux de l'ancien groupe scolaire en trois phases :

- La partie Prévert est réservée à un projet d'aménagement de cabinets médicaux visant à renforcer les services de proximité,
 - La partie centrale est conservée par la ville pour les besoins futurs d'extension de la Mairie,
 - La partie Aragon qui fait l'objet de la présente délibération est à céder à un promoteur pour y faire du logement.
- Il est précisé qu'en début d'année 2017, un investisseur s'est manifesté et s'est montré très intéressé pour l'acquisition de ce bien. Il a formulé une offre à 260 000 € pour un achat ferme et définitif assortie de la seule condition de délivrance d'un permis de construire pour le changement d'affectation en habitat.

• Collège Jean ZAY

Les travaux de renforcement de la structure ont été réalisés et la commission de sécurité du SDIS a donné un avis favorable à la réception des travaux.

Le collège fonctionne normalement.

• Projet cabinets médicaux

Suite au risque de désert médical, la ville a alerté les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur la nécessité et l'urgence à classer le territoire communal **en zone déficitaire** afin de favoriser l'installation de nouveaux médecins dont un serait déjà intéressé pour une location.

• Fibre optique

L'appareillage des armoires est en cours sur la ville. Des conventions sont signées pour les travaux de raccordement dans certains bâtiments publics, pour l'instant figure la Mairie, l'EHPAD la source, l'école Aragon Prévert.

• LA METROPOLE ET LA VILLE

Travaux de réfection des réseaux Eau potable et Gaz, au niveau des impasses des Bleuets et des coquelicots

• Travaux prévus en 2018 sur le plan pluriannuel d'investissement :

- Reprise du revêtement de la rue Gustave Quilbeuf (hors trottoirs) - coût prévisionnel : 83 000 €
- Travaux rue du bel endroit - coût prévisionnel : 19 000 €
- Impasse André Gide - coût prévisionnel : 15 000 €
- Rue Louis Pasteur (partie en sens unique). coût prévisionnel : 16 000 €. Les travaux doivent être reconstruits pour intégrer les risques d'inondation sur certaines habitations.

Il précise que la route de la gare sera intégrée dans le programme métropolitain et fera l'objet de dispositions financières particulières.

Séance du 5 décembre 2017

Extraits des points abordés

Convention de servitudes avec ENEDIS pour le passage d'une ligne électrique de 2nd catégorie – parcelle AK290 route d'Houppeville

Pour les besoins en alimentation électrique des 79 logements actuellement en cours rue du Général de Gaulle, le concessionnaire doit s'assurer du passage d'un câble HTA de 2nd catégorie de 15 Kv. Cette opération nécessitera la traversée du câble sur la parcelle cadastrée AK 290 propriété de la commune de Le Houlme.

Dans ce cas précis, une convention de servitudes doit être établie entre la ville et le concessionnaire.

Désaffection du domaine public scolaire des terrains et locaux de l'ancienne école Aragon /Prévert.

Un nouveau groupe scolaire a été mis en service en janvier 2014 au 3, rue Gilbert GRENIER. De ce fait, les bâtiments et terrains de l'ancienne école sis 3, 5, 9, 11 n'ont plus d'utilité scolaire. Une procédure de désaffection de ces locaux était rendue nécessaire pour s'assurer de sa reconversion pleine et entière.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide **A L'UNANIMITE**:

- De constater la désaffection totale de son usage scolaire, les terrains et locaux de l'ancienne école Aragon/Prévert situés place des canadiens.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Recensement de la population 2018

Les membres du Conseil municipal sont informés que les modalités de recensement de la population ont été modifiées de façon importante par la loi du 27 février 2002 (démocratie et proximité), à savoir :

- Les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'un recensement exhaustif tous les 5 ans.

• Mise en place d'un système de vidéo-protection sur le site Gilbert GRENIER

Depuis un certain temps le parvis, le parking et les abords immédiats de l'école Aragon Prévert sont le théâtre d'actes d'incivilités, de dégradations, d'intrusions dans l'enceinte de l'école primaire, vitesse excessive voir sauvage sur la voirie Gilbert GRENIER, sans pour autant que les auteurs soient clairement identifiés et identifiables.

La présente proposition de délibération a pour objet d'acter le principe d'installation d'un système de vidéo protection sur le parvis et parking de l'espace Gilbert GRENIER ainsi qu'aux abords immédiats de la salle des diesels et du groupe scolaire Aragon Prévert.

L'objectif est de lutter contre tous les actes d'incivilités et de dégradations constatés sur ce site.

La délibération est approuvée à L'UNANIMITE.

• Attribution de bourses communales

Par délibération N° 2017-017 en date du 05 avril 2017, le conseil municipal avait fixé les critères d'attribution de la bourse communale.

Les compléments de certains dossiers de bourses ont été déposés par des familles. Deux dossiers sont désormais complets et éligibles aux critères fixés.

• Reprise de concessions en état d'abandon

Il est précisé aux membres du conseil municipal que dans le cadre normal de la gestion du cimetière, il est procédé régulièrement à un recensement et à un inventaire des tombes situées dans le cimetière municipal (Recherche des cartes de concession, indications gravées sur les tombes....).

Un grand nombre de ces tombes sont actuellement sans concession et/ou état manifeste d'abandon. C'est la raison pour laquelle une procédure de reprise est donc envisagée afin de libérer des emplacements et permettre ainsi un nouvel agencement du cimetière.

• Attribution de subventions à la commune

Projet des cabinets médicaux :

- Une subvention de **64 968 € de la région Normandie** dans le cadre du programme contractualisé de maîtrise de l'énergie (PCME).
- Une subvention de **126 905,80 € de la Métropole Rouen Normandie** dans le cadre du Fonds de Soutien aux Investissements Communaux (FSIC).
- Une subvention de **104 058,00 € du Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA) section investissement** par la Métropole Rouen Normandie.

Ce qui porte à **230 963,80 €** le montant de la contribution financière de la Métropole Rouen Normandie pour ce projet.

- La subvention de **93 175,20 €** sollicitée à L'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement n'a pas été acceptée au motif d'un nombre trop important de dossier réceptionnés.

CONSEIL MUNICIPAL ...

Séance du 14 mars 2018

Extraits des points abordés

INSTALLATION DE NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL MUNICIPAL

Par courrier reçu le 23 janvier 2018, Madame Marie Ange MONROSE –DIEUL, conseillère municipale de la liste « Union de la Gauche » a fait part de sa démission du conseil municipal.

Par ailleurs, suite au décès de Monsieur Pierre PERNEL de la Liste « Le Houlme Ensemble » Madame Béatrice GOMEZ suivante de la liste a été avisée par courrier daté du 26 février 2018 pour siéger au sein du conseil municipal.

Considérant la nécessité de compléter le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur, procède à l'installation dans les fonctions de conseillère municipale respectivement :

- Madame Elsa GOMIS en remplacement de Madame Marie-Ange MONROSE-DIEUL, Conseillère Municipale de la liste « Union de la Gauche ».
- Madame Béatrice GOMEZ en remplacement de Monsieur Pierre PERNEL conseiller municipal de la liste « Le Houlme Ensemble ».

- Monsieur Thierry TURPAUD est désigné membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres et d'adjudications, la piscine intercommunale et le CCAS.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver cette délibération.

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017.

Le compte administratif est, en effet, le relevé exhaustif des opérations financières, des recettes et des dépenses qui ont été réalisées dans un exercice comptable donné.

RESULTAT GLOBAL DU BUDGET 2017

Total

Résultat de clôture fonctionnement 2017 (E)	+ 69 700.71
Résultat de clôture section d'investissement 2017 (L)	+447 822.85
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2017 (FONCT. +INVEST)	+ 517 523.56
Solde restes à réaliser 2017 (I)	- 69 851.43
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 2017	+ 447 672.13

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017

Après avoir approuvé le Compte Administratif 2017 du budget principal de la Ville, il convient d'affecter le résultat de fonctionnement.

Considérant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de +69 700.71 €

Après avoir délibéré à LA MAJORITE - 2 abstentions, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de clôture de la section de fonctionnement comme suit :

CHAP. 002 – Excédent de fonctionnement reporté **+ 69 700.71 €**

OPERATION DE REQUALIFICATION ET D'AMENAGEMENT DE L'ECOLE PREVERT - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR -

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'UNANIMITE autorise Monsieur le maire à solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2018 à hauteur de 30% des dépenses subventionnables.

CONVENTION AVEC ROUEN PARK – ENLEVEMENT ET GARDE DES VEHICULES EN FOURRIERE.

La convention d'enlèvement et de garde des véhicules en fourrière entre la commune et la SEM Rouen Park est arrivée à échéance le 31 décembre 2017.

La présente convention confie à la SEM ROUEN PARK, les prestations d'enlèvement et de garde des véhicules en fourrière pour la ville de Le Houlme au nom de la SPL Rouen Normandie Stationnement (RNS) titulaire de la convention de délégation de service public avec la ville de Rouen.

1. MODIFICATION DU REGLEMENT DU CIMETIERE COMMUNAL

Par délibération N°2014-089 du 18 décembre 2014, le conseil municipal avait adopté le règlement du cimetière communal.

Il convient aujourd'hui d'inscrire de nouvelles dispositions

- en matière de durée et lieux de sépultures. :
- en terrain concédé : pour des concessions trentenaires renouvelables par tranche de 15 ans,
- en terrain concédé : pour des cavurnes, d'une durée de 30 ans renouvelable au même titre que les cases aux columbariums, soit 15 ans.
- En terme de mesure d'ordre général de préciser que :
- Les monuments déposés lors d'inhumation doivent être repris par les entreprises le temps nécessaire avant la repose ainsi que les anciens monuments inutilisés qui devront être évacués du cimetière par leurs soins.

MODIFICATION DE LA CARTE SCOLAIRE ET DU SECTEUR SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE JEAN-PICART LEDOUX – APPROBATION

Conformément aux dispositions de l'article L.212-7 du Code de l'Education, la commune a la responsabilité de définir par délibération les périmètres scolaires et l'affectation des élèves en fonction de cette sectorisation des écoles. La décision d'affectation s'impose aux familles par application de l'article L.131-5 du Code de l'Education.

Ainsi dans le cadre de la préparation de la carte scolaire 2018-2019 et au vu de l'évolution des effectifs attendus sur les écoles maternelles de la commune, il apparaît nécessaire d'opérer une modification des périmètres scolaires. L'objectif est d'effectuer un rééquilibrage des effectifs en fonction de la capacité d'accueil de ces deux établissements.

La nouvelle sectorisation qui vous est présentée en annexe intégrera dans le secteur **Lurçat** actuel les adresses (zones) supplémentaires :

- | | | |
|------------------------|----------------------|-------------------------|
| - Impasse du vert pré | - Sente Devaux | - Imp. du Moulin |
| - Le vert pré | - Sente Saint Martin | - Imp. Laurent |
| - Imp. de la forêt | - Sente Grenier | - Rue Audiére |
| - Imp. des bleuets | - Sente Berthelin | - Imp. du Chemin de Fer |
| - Imp. des Coquelicots | - Rue des Martyrs | - Rue de la Gare |
| - Rue Quidel | - Imp. des couvreurs | - Rue du Bel Endroit |
| - Place de la Liberté | - Rue Jean Jaurès | - Chemin de la station |

Cette modification entrera en application pour les inscriptions à l'école pour l'année scolaire 2018-2019.

Considérant la nécessité d'effectuer au regard des évolutions urbaines, un rééquilibrage des effectifs scolaires en fonction de la capacité d'accueil de ces deux établissements ;

Après avoir délibéré à l'**UNANIMITE**, le conseil municipal décide d'adopter le nouveau découpage des périmètres scolaires des écoles maternelles afin de tenir compte de l'évolution démographique de la Commune.

1. PROJET D'AMENAGEMENT DES TERRAINS DES HAUTS VERGERS

La commune de Le Houlme est propriétaire d'un ensemble de 4Ha 4a 48ca, au lieu dit « Les Hauts Vergers » ayant la caractéristique de prés et jardins. Une bande EBC se situe en partie haute le long de la voie ferrée.

Dans le cadre de ses Orientations d'Aménagement du Territoire (OAT) validées au POS en 1994 et reconduites au PLU 2007, la commune de Le Houlme avait inscrit l'aménagement des terrains des hauts vergers en programme de construction de logements individuels.

Séance du 4 avril 2016

Extraits des points abordés

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A UNE DEMISSION,

Par courrier reçu le 13 mars 2018, Madame Béatrice GOMEZ, élue de la liste "Le Houlme Ensemble", ne souhaite plus siéger au Conseil Municipal.

Prenant acte de cette décision et conformément à l'article L270 du Code Electoral, elle est remplacée par Monsieur Hervé COTÉ.

MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ADJONCTION D'UN MEMBRE NOUVELLEMENT INSTALLE.

Le conseil municipal a procédé à la modification de la composition des commissions communales de la façon suivante : Monsieur Hervé COTÉ siégera dans la commission : Travaux- transport.

Le conseil municipal a procédé à la désignation de Monsieur Hervé COTÉ comme suppléant de Monsieur Thierry TURPAUD à la Commission d'Appels d'offres et d'Adjudications.

Monsieur Hervé COTÉ est désigné comme suppléant de Monsieur Thierry TURPAUD au Conseil Syndical de la Piscine Intercommunale Le Houlme-Notre Dame de Bondeville.

FIXATION DU TAUX DES 3 TAXES (TH, TFPB, TFPNB)

- Taxe d'habitation : **15.57%**
- Taxe foncière propriétés bâties : **28.90%**
- Taxe foncière propriétés non bâties : **28.90%**

EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Report 2017		69 700,11		447 822,85
Mouvements réels	3 465 184,00	3 548 045,60	1 031 828,56	431 444,00
Mouvements d'ordre	152 561,71	0,00		152 561,71
TOTAL	3 617 745,71	3 617 745,71	1 031 828,56	1 031 828,56

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PISCINE LE HOULME-NOTRE DAME DE BONDEVILLE - PARTICIPATION DE LA VILLE

Pour l'année 2018 cette participation est estimée à l'identique de 2017 soit 172 684,91 €

Pour cette année 2018, il est proposé aux membres du conseil

- De fiscaliser à hauteur de 100 %, la participation de la ville au fonctionnement du syndicat soit 172 684,91 €.

BOURSES COMMUNALES

Il est rappelé aux membres du conseil que les familles dont les quotients familiaux sont inférieurs à 699 Euros pourront se voir attribuer si elles en font la demande une bourse scolaire communale selon les critères et modalités suivants :

Quotient familial	Montant de la bourse
Moins de 400 €	120,00 €
Entre 401 et 699 €	85,00 €

- RECRUTEMENT D'EMPLOIS SAISONNIERS POUR LA PERIODE ESTIVALE

Chaque année la ville reconduit l'opération de recrutement d'emplois saisonniers au profit des jeunes Houlmois âgés de 16 ans et plus, pendant la période des grandes vacances scolaires pour une durée fixée à 15 jours par emploi.

Les jeunes recrutés sont rémunérés sur la base du SMIC horaire.



TAXI
LE HOULME
Conventionné

06.11.68.69.69

Transports toutes distances

CMPP-Entrées/sorties hôpitaux Rééducation-Aéroports, gares...

SOTRALOMA S.A.

SOCIÉTÉS DE TRANSPORTS

LOCATION DE VÉHICULES INDUSTRIELS - MANUTENTION

Bureaux et Ateliers : 51bis, rue du Général de Gaulle - 76760 LE HOULME

02 35 74 29 99

<http://www.sotraloma.com>



Saint-Eloy

105, Rue du Général de Gaulle
76770 LE HOULME
Tél. 02.35.74.41.34

Delafosse

Réparations
Transformations

COLLECTE DE PAPIER



Du lundi 18 juin 2018
au dimanche 8 juillet 2018

Une benne sera à votre disposition sur le parking du collège

Le Foyer Socio Éducatif du Collège Jean Zay du Houlme organise une nouvelle collecte de papier pour récolter des fonds et financer des actions pédagogiques.

Conservez dès maintenant

Annuaires, catalogues, revues, journaux, prospectus etc...

Sollicitez votre entourage pour nous aider à atteindre
un maximum de tonnage.

Ce geste éco-citoyen permettra aussi de sauver quelques arbres !

Un grand merci pour votre collaboration

Le **FSE**



PRÉPAREZ LA RENTRÉE SCOLAIRE
2018/2019
L'ESPRIT TRANQUILLE !

Cette année, la FCPE du Collège Jean Zay vous propose l'achat d'un **kit de fournitures** établi à partir de la **liste officielle du collège**, avec des tarifs négociés au plus bas. Vous aurez le choix entre 3 kits différents par classe (Kit Base - Kit Base+ - Kit Complet) pour un tarif variant de 23€ à 58€.

Les bons de commande seront joints au **dossier d'inscription** que vous recevrez courant juin, par le collège.

Le détail des devis sera disponible sur l'espace FCPE du site du collège et sur notre page Facebook.

Vous pourrez passer commande auprès de nous lors des journées d'inscription au collège les 20, 22 et 23 juin prochain.

Les kits seront ensuite distribués juste avant la rentrée scolaire, les 31 août et 1er septembre.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire.

Votre Conseil Local FCPE Jean Zay



jeanzay-college@laposte.net



@fcpe.jeanzay.lehoulme

Hommage à Pierre Pernel et Jean -François Ortéga



Pierre Pernel Conseiller Municipal depuis 1983 sur la Commune du Houlme nous a quitté le 15 février 2018. C'est le 22 février 2018 en l'église du Houlme qu'un dernier hommage lui a été rendu.

Pierre Pernel était également membre du Centre Communal d'Action Sociale et très engagé dans la vie associative de la ville. Depuis les années 2000, il était le Vice-président de l'UNC et du comité du Souvenir du Général de Gaulle dont il avait participé à la création en 1984. Il fut également un fidèle adhérent et membre du bureau de la Boule Houlmoise.

Pierre Pernel a toujours soutenu les grands projets de la Ville. Il était très assidu à toutes les réunions et commissions municipales ainsi qu'au CCAS.

Jeudi 24 mai nous avons rendu un dernier hommage à Jean-François Ortega qui nous a quittés le 8 mai 2018.

Jean-François était adjoint en charge de l'information et de la Communication depuis 2001 sur la Commune du Houlme, auparavant il était adjoint chargé des sports à Notre Dame de Bondeville.

Depuis ses débuts, Jean-François, a participé très activement à l'élaboration du bulletin municipal, de l'agenda, des plans, du guide pratique destiné à la population ainsi que l'organisation et l'animation de la cérémonie des nouveaux habitants.

Depuis 2004, Jean-François travaillait à l'Institut du Développement Social (IDS) de Canteleu en qualité de Psychologue du travail, responsable du département de formation.

Nous voulons le remercier pour son investissement dans la conception du bulletin municipal et nous lui dédions celui-ci et tous les autres à venir.



TRAVAUX ...

Cabinets Médicaux :

La réunion de lancement du chantier s'est déroulée le jeudi 17 mai 2018, les travaux ont débuté le lundi 18 juin 2018.

Dans le prochain bulletin municipal un article de présentation de cette opération particulièrement importante pour notre Commune, vous sera exposé.

Travaux de voirie effectués par la Métropole en accord avec la ville

Comme chaque année, les services de la métropole ont réalisé des opérations d'entretien sur l'ensemble de la voirie de la Commune.

Des travaux plus importants ont également été effectués :

Pose d'enrobé sur les sentes André Gide et Pasteur ainsi que la rue du Bel Endroit.

Rue Aristide Briand des bordures en béton ont été posées afin de mieux protéger les voitures en stationnement.

Rue Gustave Quilbeuf, remplacement du réseau d'eau potable et réfection totale de la route.

Impasse Jean Lurçat, remplacement eau potable.



Mise en accessibilité des bâtiments

L'accessibilité est une obligation légale qui permet à toute personne de pouvoir accéder à un lieu, un équipement sans discrimination liée à son handicap. Les travaux de mise aux normes de l'accueil de loisirs sans hébergement et de l'école Jean Lurçat ont été effectués.

Cimetière

Le cimetière a fait l'objet de travaux d'aménagement réalisés par les services techniques de la ville.

Ces travaux concernent la création d'un espace pour cavernes et un nouveau Carré de concessions.

Des travaux de rénovation complète ont été exécutés au niveau des sanitaires.



Ouverture de classe à Aragon Prévert

Suite à une forte augmentation du nombre d'élèves, l'école Aragon-Prévert est dotée d'un poste supplémentaire pour la rentrée 2018/2019.

Achat de mobilier (tables – chaises- armoires- bureau, matériel informatique) pour un montant de 6000 euros.

L'école se composera de 10 classes et d'une classe ULIS.

Divers

- Renouvellement des tables du Foyer Communal pour un montant de 8000 €
- Réfection du couloir de l'école maternelle Jean Picard Ledoux.



Piqûres d'insectes - Comment les éviter

Vive l'été ! Le farniente au soleil, les doigts de pieds en éventail, les pique-niques campagnards qui se

prolongent par une sieste à l'ombre des arbres... et tous les petits maux qui accompagnent parfois ces moments merveilleux ! Au premier rang desquels figurent les piqûres d'insectes, la plupart du temps anecdotiques, mais qui peuvent se révéler graves chez des personnes possédant un terrain allergique.

Reconnaître une piqûre d'insecte

Quel que soit l'insecte, sa piqûre se manifeste par l'apparition d'une cloque rouge sur la peau, d'un diamètre variant de 1 à 15 millimètres selon la bestiole en cause. La douleur n'est pas forcément immédiate : une piqûre de moustique est indolore, c'est la salive de dame moustique, injectée sous la peau, qui démange. En revanche, une piqûre de frelon, de guêpe ou d'abeille provoque de suite une vive douleur. Une forte démangeaison survient à la suite d'une piqûre de taon ou de fourmi. Les aoutats, invisibles à l'oeil nu, aiment à nous laisser comme souvenirs des plaques rouges au niveau des plis de la peau ou des élastiques des vêtements.

Est-ce grave ?

La plupart des piqûres d'insectes, quoique douloureuses, sont bénignes. Il faut néanmoins veiller à ce que les enfants ne grattent pas l'endroit piqué, car cela peut provoquer une infection. Par ailleurs, cela dépend aussi de l'endroit où l'insecte a piqué : si vous avez été piqué dans la gorge ou sur la langue - par exemple en buvant un jus de fruit dans lequel se trouvait une guêpe -, cela peut gêner votre respiration et nécessiter une hospitalisation. Le principal risque des piqûres d'insectes est pour les personnes allergiques au venin de guêpes ou d'abeilles, qui subissent alors un choc anaphylactique ou un oedème de Quincke, qui se caractérise par un malaise, des rougeurs, des frissons, des sueurs, une chute de la pression artérielle, voire des vomissements ou une crise d'asthme. Dans ce cas-là,appelez immédiatement les secours.

Que faire ?

Nettoyer à l'eau et au savon. Appliquer une solution antiseptique ou une crème contre les démangeaisons. Retirer l'aiguillon en pressant le contour de la piqûre afin de faire sortir le venin. Vous pouvez aussi utiliser une pince à épiler désinfectée. Une astuce consiste à frotter ensuite la piqûre avec un oignon.

Prévention

Un bon produit répulsif, appliqué sur les parties dénudées de son corps, sous forme de spray ou de crème, aura un effet dissuasif sur les insectes.

La nuit est un moment particulièrement crucial pour les piqûres d'insectes, dans le lit au moment du sommeil. Afin de les éloigner de la chambre, il est important **de ne pas laisser la lumière allumée à la tombée de la nuit lorsque la fenêtre est ouverte.**

Il est recommandé d'utiliser des répulsifs dans la chambre, de vaporiser un insecticide avant de se coucher, voire de mettre une moustiquaire en zone dangereuse.

Se promener pieds nus est particulièrement tentant lorsqu'il fait beau mais il s'agit du meilleur moyen de se faire piquer par des insectes.

En randonnée, attention aux herbes hautes

En randonnée, il est préférable d'éviter les hautes herbes si l'on ne souhaite pas risquer de se faire piquer par certains insectes dangereux, comme les tiques. En cas de promenade dans des champs comportant des buissons, des herbes hautes ou des arbustes par exemple, la façon idéale de se protéger est de porter des vêtements qui recouvrent un maximum de surface corporelle, mais également d'éviter de porter des chaussures ouvertes.

Traiter ses animaux contre les parasites

Pour éviter les morsures de tiques et de puces, il est nécessaire de traiter les animaux domestiques contre les parasites. L'été, ils sont amenés à faire davantage d'allers-retours entre l'intérieur et l'extérieur de la maison, et peuvent y amener des insectes nuisibles.

Consulter rapidement un médecin en cas d'allergie

Les piqûres d'insectes peuvent causer des réactions allergiques notamment lorsqu'il s'agit d'hyménoptères (guêpes, abeilles, frelons). Les symptômes sont notamment une sensation de malaise, une transpiration et des difficultés respiratoires. Il faut alors consulter un médecin. Les personnes qui se savent allergiques (représentant environ 3% de la population) doivent constamment avoir à portée de main un médicament de type antihistaminique.

Ne pas mettre de glaçon sur une piqûre

Face à la douleur, il peut être tentant de mettre un glaçon sur une piqûre d'insecte. Toutefois, au contraire, le froid a tendance à prolonger l'action du venin, en plus de provoquer des brûlures. Une piqûre d'insecte doit ainsi être approchée d'une source de chaleur, pouvant l'inactiver. En cas de piqûre d'abeille par exemple, il convient, pour pouvoir retirer le dard plus facilement, d'approcher une cigarette allumée à 1 ou 2 cm de l'endroit exact de la piqûre afin de maintenir une température d'environ 60 °C pendant quelques minutes.

La table des conversions

Cuisiner c'est un plaisir mais c'est aussi parfois une science exacte.

Savoir doser les ingrédients, estimer le poids, les volumes, mettre au four à la bonne température sont autant de points importants pour ne pas gâcher une préparation.

Voici des tableaux qui vous aideront dans votre quotidien :

Exemple : 25 cl de crème = 250g

Ou 300 g de crème = 30 cl

VOLUMES	POIDS
1 ml	1 g
1 cl	10 g
1 dl	100 g
1 L	1000 g



LES POIDS DE

1 noisette de beurre	5 g
1 pincée de sel	1 g
1 œuf	55 g
1 morceau de sucre	5 g
1 pomme de terre	100 g
1 carotte	80 g
1 oignon	60 g
1 tomate	60 g

LES ÉQUIVALENCES VOLUME

	1 CUILLÈRE À CAFÉ (RASE) DE	1 CUILLÈRE À SOUPE (RASE) DE	1 TASSE DE
sucré en poudre	5 g	15 g	200 g
farine, semoule	4 g	12 g	100 g
beurre	5 g	15 g	200 g
crème fraîche	5 ml	15 ml	175 ml
céréales du petit déjeuner			175 g
fruits frais			50 g
huile	5 ml	15 ml	
cacao en poudre	5 g	8 g	80 g
café	6 g	15 g	75 g
sel	5 g	15 g	
poivre	2 g	5 g	
riz	7 g	20 g	150 g
fromage râpé	4 g	12 g	65 g

l	dl	cl	ml
1 litre	10 dl	100 cl	1000 ml
3/4 l	7.5 dl	75 cl	750 ml
1/2 l	5 dl	50 cl	500 ml
1/4 l	2.5 dl	25 cl	250 ml
1/8 l	1.25 dl	12.5 cl	125 ml
1/10 l	1 dl	10 cl	100 ml

FOUR	THERMOSTAT	TEMPERATURE
Très doux	1	30°C
Doux	2	60°C
Doux	3	90°C
Moyen	4	120°C
Moyen	5	150°C
Moyen	6	180°C
Chaud	7	210°C
Chaud	8	240°C
Chaud	9	270°C
Très chaud	10	300°C

Why not ?

Depuis 2012, Nathalie Fouges une Houlmoise a créé son Entreprise « why not »

Mais c'est quoi Why not ?

Nathalie est créatrice et conceptrice de câblage pour restitution musicale, elle fabrique tout chez elle, dans son petit atelier et sans aucun élément préfabriqué, elle y passe entre 10 et 20 heures de travail selon le modèle du câble, les réglages sont effectués à l'oreille.

Le but de sa création c'est l'utilisation des différents composants pour en sortir le résultat sonore que l'on désire, l'assemblage utilisé de manière qu'on puisse le manipuler, le choix des différents conducteurs est très important pour la fluidité du son.

En plus des câbles audio, elle fabrique des blocs prises pour encore plus de pureté.

Elle a eu la chance de trouver à deux pas de chez elle Bruno Letellier, artisan menuisier qui lui fabrique des boîtiers en bois d'un très joli design.

C'est un milieu très élitiste, pour cela elle vend en direct sans aucun prestataire, de la créatrice à l'acheteur.

Elle n'a aucun stock tout est fait à la demande pour une clientèle de particulier, les potentiels acheteurs sont conseillés avant chaque achat et peuvent essayer le matériel pendant 10 jours avant l'achat définitif. Elle est très à l'écoute du client, il y a un réel échange. Les clients font appel à Nathalie pour avoir un son transparent qu'on en oublie le matériel, un équilibre de A à Z entre les aigus et

les graves, qui donne l'impression d'avoir le vrai instrument à côté de nous, d'aider les autres éléments à sortir leur potentiel.

Sa motivation principale : que les gens soient heureux quand ils écoutent leur musique et ainsi donner une petite contribution dans un monde difficile.



Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter

Nathalie Fouges

06 99 60 61 99

Mail : nath.fouges@gmail.com

Site internet : <https://cableswhynot.com>

ODG Traiteur pour un évènement réussi

Angéline Pierre, traiteur à domicile situé sur le Houlme et son équipe, ont choisi l'originalité pour l'organisation de vos repas professionnels et familiaux ! Sur le lieu de votre choix en intérieur ou extérieur 7j/7, jours fériés compris midi et/ou soir dans les départements 76, 27, 75, 80, 60, 61, 62, 78, 91, 92, 93, 95, 28, 14, 50, 59, 02 etc...

Pour une fête réussie, faites appel à ODG traiteur et laissez-vous tenter parmi de nombreux **plats cuisinés sous vos yeux** pour sublimer votre événement. Véritables plats de fête riches en saveurs et en couleurs, préparés avec des produits de qualité rigoureusement sélectionnés, accompagnés de différents cocktails d'épices.

Leurs multitudes de plats : poulet des îles, paëlla, couscous, jumbalaya, mexicain, fideua, poulet basquaise, tartiflette savoyarde, ch'ti et royale, choucroute, colombo de poulet, canard printanier, curry de veau ou de dinde, pâtes (bolognaise, au saumon ou carbonara), poulet à la normande. Carbonade flamande, cassoulet, etc... Conviendront à merveille pour étonner vos invités ; une idée originale à partir de 30 personnes allant jusqu'à 500 personnes et plus, peu coûteuse pour couronner de succès votre soirée : anniversaire, banquet, baptême, CE, associations etc.

De plus, Traiteur ODG vous propose, des apéritifs maison,

des mises en bouche, des salades composées maison, des pâtisseries...

Ainsi qu'un service de livraison à domicile dans un rayon de 30 kms à partir de 5 personnes allant jusqu'à 25 personnes.

Demande de devis gratuit

Par téléphone

au 06.10.81.15.35

ou par mail à

odgtraiteur@gmail.com



www.odgtraiteur.com



Une semaine du goût sur le thème de la Normandie

Les enfants du CME ont eu l'idée de faire une semaine du goût sur le thème de la Normandie



C'est avec plaisir que l'équipe du restaurant scolaire a préparé des repas originaux sur ce thème : Charcuterie de Normandie – camembert frit –tarte aux pommes – Gratin Normand- Lasagnes de poisson- Escalope normande....

La salle du restaurant scolaire avait été décorée pour l'occasion, tout au long de la semaine.

Lundi, les pommes étaient mises à l'honneur avec Demoy Eric de la Grange Dimière à Heurteauville qui a présenté aux enfants diverses variétés de pommes et comment elles sont cultivées.

Le mardi, les enfants de l'école élémentaire ont bénéficié d'une animation «légumes » de la part de la ferme Saint Aignan. Baptiste Megard producteur de fruits et légumes est venu montrer aux enfants comment poussent les légumes de la graine à la plantes et aussi leur faire découvrir différents légumes.

Le vendredi, au tour de la viande avec Varnier Yann commercial de la société Gros Doigt qui a expliqué aux enfants les différentes parties de la viande et sa provenance.

Les enfants ont beaucoup apprécié les différentes animations et surtout la dégustation des différents plats.

Le but de cette semaine, a été aussi l'occasion de montrer combien de kg de gaspillage alimentaire il y a eu chaque jour afin de sensibiliser les élèves.



Résultats de la pesée du jour

L'objectif est de réduire les déchets.

L'idée était de peser chaque jour les déchets organiques afin que les enfants se rendent compte de la perte et réfléchissent à des idées qui permettraient de moins jeter et de définir quoi faire des déchets.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
1 ^{er} service				
Les petits	16 kg	5 kg	23 kg	11 kg
2 ^{ème} service				
Les grands	10 kg	3 kg	25 kg	9 kg



Les idées des enfants

Comment réduire le gaspillage ?

- ▶ Choisir son repas,
- ▶ Finir les assiettes des autres,
- ▶ Choisir la quantité de son assiette,
- ▶ Prendre du pain si nécessaire,
- ▶ Choix dans les plats.

Que faire des déchets, des restes ?

- ▶ Réfrigérateur disponible pour les personnes qui n'ont pas beaucoup de moyens,
- ▶ Composter,
- ▶ Donner aux animaux.

Résultat du concours de dessin sur le thème de la Normandie

Catégorie CP-CE1

- | | |
|---------------------------|--------------------|
| 1. Guinoiseau Capucine | 2. Sourabie Thalya |
| 3. Henry Léona | 4. Sola Grace |
| 5. Silva dos Santos Sarah | |

Catégorie CE2

- | | |
|----------------------------|-------------------|
| 1. Letourneur lise | 2. Younes Roussel |
| 3. Fache Letaillieur Leona | 4. Berat Mathis |
| 5. Masson Nicolle Mattéo | |

Catégorie Cm1-Cm2

- | | |
|--------------------|-----------------------|
| 1. Marcade Shanel | 2. Foilleret Sohanne |
| 3. Cosnefroy Sohan | 4. Philippon Thibault |
| 5. Meriene Noah | |

Des activités et des rires au multi-accueil Les Canetons

Courant du mois de février au multi-accueil Les Canetons les enfants se sont déguisés à l'occasion du Carnaval. Le tout sur un air de musique où chants et danses ont amusé nos petits bambins. Mais tout cela creuse alors ils ont revêtu leur costume de cuisinier pour préparer de la pâte à gaufres, et ensuite pouvoir les déguster, c'était un vrai régal...

En mai ou le soleil montre le bout de son nez ce fut l'heure des plantations et quoi de mieux que de planter des fraises pour nos petits gourmands. Un parent a eu la



gentillesse de nous apporter des plants de fraises qu'il avait préalablement préparés. Nous espérons désormais que le beau temps durera, pour que nous puissions déguster des fraises au goûter.

Quoi de plus beau que d'offrir à la fête des mères un cadre avec la frimousse de son enfant, peint et décoré de gommettes par ses petites mains. Pas le temps de se reposer, ensuite c'est au tour de papa d'avoir son cadeau.





Encore une réussite pour le carnaval

Chaque année, en avril, c'est la période du carnaval à l'école Aragon-Prévert. Cette grande fête est l'occasion de se déguiser, de chanter, de danser et surtout de s'amuser. Beau temps ensoleillé pour le carnaval des enfants : Mais où étaient les enfants ? À la place des fées, des princesses, des licornes, des chevaliers et de nombreux héros enfantins... ils avaient pris place dans la cours de récréation.

Après avoir joué aux stars sous les flashes des paparazzis le beau défilé, coloré et joyeux, s'est dirigé vers le foyer communal, pour profiter d'un bon goûter avant de pouvoir jouer et danser.

Félicitations aux parents pour leur confection de gâteaux et de crêpes.



Notre année scolaire se termine !

Nous sommes satisfaits de la carte scolaire, l'école Lurçat conserve ses 3 classes et l'école Aragon-Prévert va ouvrir 1 classe supplémentaire à la prochaine rentrée ce qui va permettre d'alléger un peu les effectifs qui commencent à devenir trop importants et ainsi avoir un meilleur environnement de travail.

Un point négatif toutefois, le comportement de certains

enfants qui devient difficile à gérer que ce soit sur le temps scolaire qu'à la cantine et garderie. En espérant, une réelle amélioration sur ce point afin que tous les enfants, enseignants et animateurs puissent aborder la rentrée plus sereinement et avoir un climat de travail plus agréable.

Cette année, ce sont des fêtes aussi : carnavales, kermesses, spectacles et bien sûr fête du livre qui se déroulent toujours aussi bien et plaisent à tous nos enfants.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances d'été !

Pour toutes questions, vous pouvez nous joindre :
lespetitsecoliers.lh@gmail.com

Valérie SAUNIER, présidente : 06.71.13.49.00

Mélanie PREVEL, secrétaire – trésorière : 06.62.98.00.00

Pas le temps pour l'ennui, au bébé bout chou

Notre association «bébé bout 'chou» regroupe à ce jour une quinzaine d'assistantes maternelles agréées ainsi qu'une quarantaine d'enfants accueillis.

Hormis les activités individuelles, nous nous réunissons tous 2 matinées par semaine dans un local approprié à l'épanouissement des enfants et à leur autonomie. Nous réalisons également des activités autour de thématiques que sont les différentes fêtes annuelles. Nous organisons aussi des sorties au parc de Clères, le lac de Montville... et depuis l'année passée nous avons une séance mensuelle de contes et comptines avec Emmanuelle Leclerc. Cette activité a pu être mise en œuvre grâce à la générosité des parents lors du marché de Noël, de la tombola ainsi que la vente des grilles de pâques, encore merci pour vos chers petits bambins. Des vifs remerciements sont adressés au «magasin Leclerc» du Houlme pour les différentes dotations lors de nos manifestations.

Les membres de l'association vous souhaitent de bonnes vacances et retour en septembre. Si vous êtes assistante maternelle et que vous cherchez un peu de chaleur n'hésitez pas à venir nous rejoindre

Présidente: Isabelle Bacquet 06.08.00.65.28 / zaboubac76@Hotmail.fr

Trésorière: Gondré Eveline 09.50.55.16.53 / evelyneG76@free.fr

Secrétaire : De croo Valérie 06.08.55.62.72/ valeriedecroo@live.fr



A l'Accueil de loisirs pas le temps pour s'ennuyer

Nous avons accueilli les petits et les grands de 3 à 13 ans à l'accueil de loisirs du Houlme pendant les vacances.



aussi celui qui nous a empêchés de faire une jolie sortie, cela n'est pas grave, les animateurs qui ont l'imagination débordante ont trouvé de quoi amuser les enfants!!!

Pendant les vacances de printemps, et oui un vrai printemps aussi!! Nous avons pu faire une kermesse, dans le jardin du centre! Oui oui !!!

Les animateurs y sont allés de bon cœur lors des petites vacances grands jeux, activités manuelles, jeux sportifs, musique.... piscine, Loisirland, cinéma, woupi, ... et le Bocasse !!!



Nous avons eu la chance d'avoir un hiver, un vrai, celui pendant lequel on peut jouer à la neige avec les enfants! Mais

A l'Accueil de loisirs pas le temps pour s'ennuyer (suite...)



Nous vous donnons rendez-vous cet été pour.... on l'espère, un vrai été !

Bonnes vacances à tous!

ÉCOLES MATERNELLES & ÉLÉMENTAIRES ...

Une fête du livre haute en couleur

Encore une réussite pour la fête du livre, sur le thème de la couleur.

Les différentes classes des écoles élémentaires et maternelles avaient exposé leurs créations, cette exposition est le reflet d'une année riche en événements comme la découverte des couleurs, comment les mélanger, comment obtenir de la couleur...

Les ateliers du mercredi ont beaucoup amusé les enfants, avant d'aller se régaler devant un bon goûter.

Et Vendredi soir la magie s'était invitée dans le foyer communal, un spectacle époustouflant où le magicien a séduit petits et grands avec des numéros de magie à la fois visuels et interactifs. Un artiste complet proposant Magie, Ventriloquie et même lévitation et disparition...

Les enfants ont été même de véritables acteurs du spectacle. Un vrai moment de Bonheur !

"Mais comment c'est possible, les enfants n'en croyaient pas leur yeux".

Merci à L'AEHL, les écoles et la mairie pour cette semaine colorée et magique.



ÉCOLE JEAN PICART LEDOUX ...

Classes d'eau

Cette année, les enfants de l'école Jean Picart Ledoux partent à la découverte de l'eau.

Les maîtresses ont envoyé 4 projets à l'agence de l'eau qui les a retenus. La coopérative a donc reçu une subvention qui a permis de financer un grand nombre de sorties et d'ateliers.

Au retour des vacances de printemps, les enfants ont travaillé essentiellement sur l'eau pendant 2 semaines :

- Les infirmières Mesdames Rocheron et Jambu sont venues expliquer aux élèves comment prendre soin de leur corps et de leurs dents
- l'école s'est rendue à Dieppe au musée de l'Estran
- les enfants ont visité la caserne des pompiers de Montville et les TPS/PS, PS/MS iront aussi au musée des pompiers.
- Tous les enfants sont allés pêcher dans le Cailly
- Les MS/GS ont fait une visite guidée à Rouen sur le thème des fontaines.
- Les TPS/PS, PS/MS ont participé à une découverte sensorielle de l'eau avec Pauline de l'association Cardere

Ces semaines intenses se concluront par une EXP'EAU et un CONCERT'EAU !!



A l'école Jean Lurçat les enfants sont comblés

Le carnaval

C'est sous un beau soleil que les enfants ont défilé devant leur famille le vendredi 20 avril. Pour fêter l'arrivée du printemps, les jardiniers, fleurs, papillons et coccinelles ont dansé autour des parachutes dans l'impasse.

L'après-midi s'est achevée avec un goûter dans l'école avec toutes les familles.



Sortie au Cirque théâtre d'Elbeuf

La classe de Mme Lescouarch est allée voir un spectacle d'acrobates le jeudi 24 mai avec les correspondants de l'école de Grugny. Les enfants, assis aux premières loges, ont vibré devant les prouesses des équilibristes. Ils s'exercent depuis en salle de jeux , bravo les artistes !



Visite à Biotropica

Les classes de petits moyens se sont rendus à Biotropica le 8 juin pour découvrir le zoo et ses animaux exotiques. A travers la visite de la Serre tropicale et son parc, les enfants ont découvert les crocodiles, ouistitis, tortues, perroquets, kangourous et autres... Si les plus petits ont été impressionnés par les cris, tous étaient admiratifs devant les animaux.



La kermesse

C'est le samedi 26 mai que toute l'école s'est réunie pour la kermesse.

C'est l'occasion pour les petits de profiter des nombreux stands : du maquillage à la pêche à la ligne en passant par les parcours de motricité, il y avait de quoi satisfaire toutes les envies ! Et après tous ces efforts sous le soleil, les familles pouvaient se rafraîchir au stand buvette. L'après-midi s'est achevée par un lâcher de ballons, plusieurs enfants ont déjà reçu un retour de leur carte !

L'équipe enseignante tient à remercier tous les parents qui se sont mobilisés pour l'occasion ainsi que les nombreux partenaires pour leur donation ou prêt de matériel.



“le Houlme en fête”

Très belle journée pour “le Houlme en fête” samedi 16 juin

Les enfants émerveillés ne savaient plus où donner de la tête, entre le stand de maquillage, le chamboule tout, l'atelier de bricolage avec des objets de recyclage, se défouler dans les structures gonflables ou se régaler avec de bonnes crêpes ou de délicieux pop-corn.



Quant aux parents, ils ont pu découvrir les chefs d'œuvres de leurs enfants réalisés lors des activités périscolaires sur le thème du recyclage des déchets.

A la demande du CME, la Croix Rouge Française est venue gracieusement faire des démonstrations de gestes de 1er secours.

Une journée merveilleuse que grands et petits ont beaucoup appréciée.

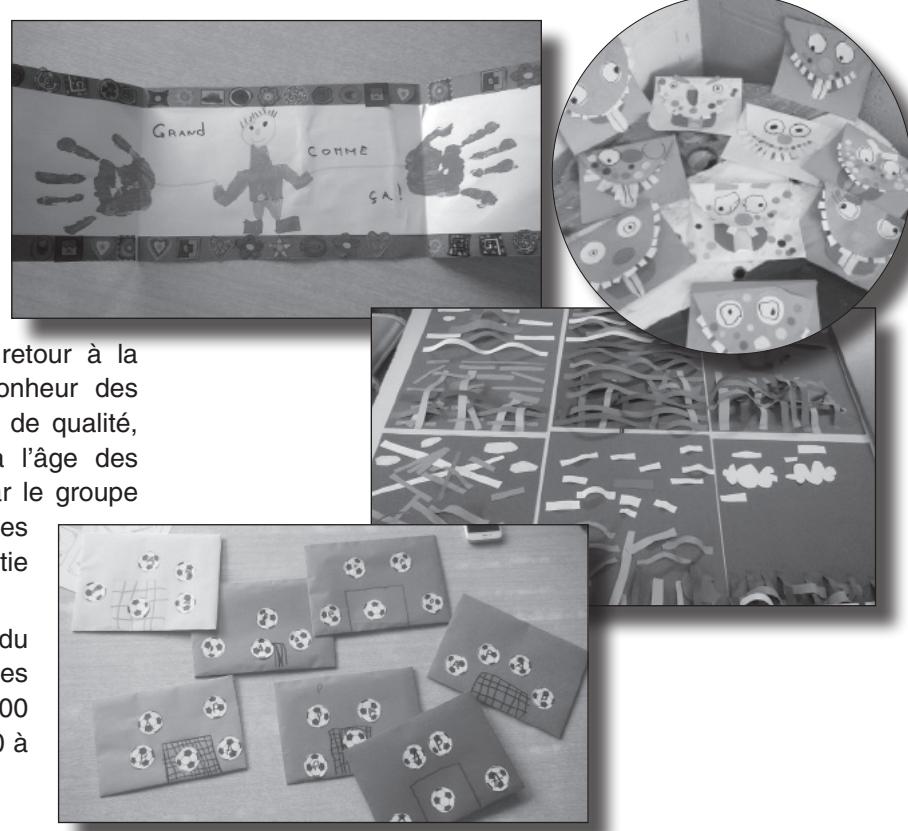


L'ALSH, une première année bien remplie

L'année scolaire se termine, il est donc temps de faire un premier bilan sur l'ouverture de l'ALSH le mercredi. L'accueil de loisirs a été fréquenté par une cinquantaine d'enfants de la maternelle à l'école primaire, avec une moyenne de près de 30 enfants chaque mercredi.

Nous avons donc largement répondu à l'attente exprimée par les familles suite au retour à la semaine de 4 jours, pour le plus grand bonheur des enfants. Nous avons mis en place un accueil de qualité, avec des animations variées et adaptées à l'âge des enfants. Plusieurs thèmes ont été abordés par le groupe primaire dont l'Amérique, les 5 sens et l'eau. Les enfants ont même eu l'occasion d'aller en sortie au bowling et au cinéma.

Dès la rentrée l'équipe d'animation reprend du service afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions, chaque mercredi de 9h00 à 17h00 ainsi que de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00 en garderie.



MANIFESTATIONS ...

Des récompenses pour les plus belles décos de Noël

Le concours des décorations de Noël de l'année écoulée s'est achevé avec la remise des prix. Cette année, une trentaine de candidats ont participé à un concours qui contribue à l'embellissement de la ville.

Différentes catégories ont été récompensées par les membres du jury, Madame Podevin Adjointe et les élus ont remercié les participants qui ont illuminé leurs balcons-jardins ou vitrines faisant ainsi scintiller de mille feux le centre ville et les quartiers.

Catégorie Vitrines

- 1^{er} Fleurs de Lys
2^{ème} Sylvie esthétique
3^{ème} Boulangerie Pimont

Catégorie Jardins

- 1^{er} PASQUIER Marcel
2^{ème} M^r et M^{me} BRIFFAUT Jérôme
3^{ème} ALH

Catégorie Balcons

- 1^{er} M^r MORISSE Alexis
2^{ème} M^r COLLANGE Sébastien
3^{ème} M^{me} CARON Muguette



UNC

11 novembre 2018

9h15 Célébration de la messe par le Père Anselme en l'église de Malaunay. De nombreux Combattants des communes voisines et leurs Porte-Drapeaux étaient présents à cette Messe pour rendre hommage aux Morts de toutes les Guerres.

10h30 visite des Carrés Militaires au cimetière du Houlme, montée des couleurs par M. Daniel Grenier Maire, minute de silence demandée par les Présidents de l'U.N.C et des A.C.P.G C.A.T.M.



11h Cérémonies au monument aux morts, hymne par l'harmonie du Houlme et ses élèves, allocution du Président Daniel Fleury, Président de l'U.N.C et de Monsieur Daniel Grenier Maire.

Lecture de lettres de poilus par les élèves de l'école primaire Aragon-Prévert, dépôt de gerbes, minute de silence, sonnerie aux morts, la Marseillaise.

Remise de décos : La croix du Combattant a été décernée à Monsieur Joël Bacquet, combattant d'Algérie.

Au cours du repas la Médaille du mérite du Djebel échelon or a été décernée à Monsieur Daniel Fleury pour ses quarante années de Président de la section U.N.C du Houlme, la Médaille du mérite de l' U.N.C . La médaille du mérite de l' U.N.C échelon bronze a été décernée à Mme Michèle Lerondel, trésorière Adjointe.

Le président Daniel Fleury remercie Monsieur le Maire et son épouse ainsi que Madame Nadine Pochon, Monsieur Claude Bournisien, Président des A.C.P.G C.A.T.M et son épouse, les adhérentes et adhérents, les amis fidèles à ces Cérémonies et aux quêteurs du Bleuet de France.

Assemblée générale du samedi 27 février 2018

Sous la présidence de Monsieur Daniel Grenier, Maire de la ville de Le Houlme et président d'honneur de la section de l' U.N.C, en présence de Monsieur Guillaume COUTEY, Conseiller Départemental, de Monsieur Jacques VIEUXMAIRE Vice-Président Départemental de l' U.N.C et de nombreux adhérentes et adhérents.

Après avoir salué l'assistance, le président donne la parole à Monsieur Pierre Pernel pour la lecture des

activités de l'année écoulée. Comme chaque année de nombreuses activités, présence à toutes les manifestations de notre Commune, Cérémonies patriotiques, forum des associations, messe à Saint Vandrille, diverses cérémonies à Rouen, Hommage aux combattants d'Afrique du Nord à Rouen , Réunion des Présidents de Sections à Yerville et les journées publicitaires, sollicitent beaucoup de travail mais apportent une grande satisfaction pour notre section forte de 82 adhérents(es).

Madame Odile Durand, trésorière, nous présente le bilan financier de l'année, un bilan positif malgré la situation actuelle. Des félicitations sont adressées à notre trésorière pour son excellent travail et son dévouement.

Une motion est présentée par le président sur différents sujets : la demi-part pour les veuves de Combattants, la carte du Combattant pour les A.F.N entre 1962 et 1964, sur les demandes de la croix Chevalier de la Légion d'honneur pour nos militaires. Cette Motion a été votée à l'unanimité et sera envoyée à Monsieur Christophe Bouillon, Député de la 5ème circonscription. Le président informe qu'une exposition sur les As de l'aviation de 14-18 sera présentée du 17 au 22 avril. Le Président remercie les autorités et l'assistance et nous invite à prendre le verre de l'amitié.



Exposition sur les as de la guerre 1914-1918

L'inauguration de l'exposition le 17 avril a commencé par un dépôt de gerbes à 10 heures au monument aux morts en présence de Monsieur Guillaume COUTEY, de Madame Agnès Largillet, Conseillers Départementaux, de Monsieur Daniel Grenier, Maire, de Monsieur le maire de Pissy-Poville, de Madame le Maire de Houppeville, de Monsieur le Colonel René Mourot représentant U.N.C Section Départementale, de nombreux Présidents et responsables d'associations de Combattants et leurs Drapeaux (23), des élèves et leurs professeurs de l'école primaire Aragon-Prévert et de nombreux adhérents. Cette exposition était ouverte de 9h30 jusqu'à 18 h sans interruption jusqu'au dimanche 22 avril.

De nombreux visiteurs et élèves ont été présents à cette exposition. Merci à Monsieur Alain Alexandre notre Historien, aux membres du bureau et à la ville de Le Houlme pour les salles mises à notre disposition.



L'EHPAD La Source

COUSCOUS AVEC LES FAMILLES

Le 24 mai dernier en présence de Monsieur le Maire et des familles des résidents, c'est en toute convivialité que l'EHPAD a proposé un repas oriental. A l'unanimité le service cuisine a été félicité pour la qualité de son menu et le personnel a encore une fois été mis à l'honneur pour sa conscience professionnelle et sa façon d'être envers les personnes âgées.



BRASS BAND A L'EHPAD

Le 8 juin dernier, comme chaque année, le brass band du Houlme sous la houlette de Monsieur PIEDEFER a honoré de sa musique les résidents de l'EHPAD.

Les élèves de la classe CE2 ont également partagé musique et chansons.

L'après-midi s'est clôturé par un goûter commun bien mérité. Merci à tous ces enfants.

Club du 3^{ème} âge

Notre Club va bientôt fermer ses portes pour les vacances et ouvrira pour l'automne le 4 septembre.

Voici quelques photos de notre voyage du 6 avril au Lac de Rabondange, ce voyage a été très agréable. Nous avons fait une balade en bateau avec le Capitaine qui nous a raconté l'histoire du lac, ensuite nous avons dégusté un très bon repas.



Puis, nous sommes allés voir le train miniature à Clecy où nous étions émerveillés devant la précision et la quantité de travail effectuées.

Cet hiver nous irons faire un tour au Marché de Noël d'Amiens et nous aurons notre traditionnel repas.

Les peintres de la Vallée du Cailly



L'association des peintres de la vallée a organisé une exposition peinture et sculpture le week-end des 7 et 8 avril 2018 dans la magnifique salle des Diesels au Houlme. Les visiteurs furent nombreux. L'invitée d'honneur Josiane Bricot ainsi qu'une vingtaine d'artistes ont présenté des œuvres très variées.

La prochaine exposition aura lieu le week-end des 20 et 21 octobre 2018 dans le foyer communal du Houlme, l'entrée y sera libre et gratuite. Alors n'hésitez pas à venir !!!

Pour plus de renseignements contactez le 0235763409

La maison des jeunes des 12/17 ans bat son plein avec 43 adhérents pour ce début d'année

En février, les jeunes ont découvert de nouvelles pratiques sportives avec les associations locales, comme l'aksad Castillo 76 pour une initiation boxe thaïlandaise et l'avenir du Houlme pour la découverte de la gym urbaine.

Les jeunes ont pu s'éclater sur le terrain du karting de Rouen espace karting.

En avril, Les jeunes ont commencé à mettre en place leurs actions d'autofinancement pour financer le projet souhaité pour l'hiver prochain et celui du road trip qui sera mis en place en été 2019 s'ils arrivent à atteindre leurs objectifs.

A cela s'ajoute la sortie best jump à Honfleur et des ateliers autour de la récupération pour décorer la fête du parvis du 16 juin.

Rappel : La maison des jeunes ouvre désormais ses portes le matin de 10h à 12h 30 en plus des heures habituelles.

Le but de ces matinées est de monter des projets de jeunes et découvrir des ateliers spécifiques.

Ces temps nécessitent une participation obligatoire sinon le jeune peut arriver soit à partir de 12h30 pour se restaurer (facture envoyée par la mairie) ou à partir de 14h jusqu'à 18h en accès libre (sous couvert de l'autorisation parentale).

La structure ouvrira ses portes du 9 juillet au vendredi 27 juillet 2018. Les plannings seront soit envoyés à domicile si vous êtes inscrits, soit disponibles en mairie à partir du 11 juin.



École de Musique du Houlme

CONCERT A ST GEORGES SUR FONTAINE

Véritable succès pour le concert de printemps organisé par l'Union Départementale des Sociétés Musicales de SEINE-MARITIME qui s'est déroulé le Vendredi 18 MAI 2018 à l'église de ST GEORGES SUR FONTAINE.

Celui-ci a débuté par l'ensemble de flûtes du HOULME dirigé par Dominique LECOUTRE, suivi par l'Orchestre d'accordéons de l'école de musique de MAROMME et du HOULME dirigé par Julie ANTOR. Le public très enthousiaste a apprécié nos prestations à en juger, leurs applaudissements et rappels.

Inscriptions et réinscriptions des cours de musique

(piano, guitare, batterie, accordéon, flûte, trompette, trombone, saxophone)

Chorale – Orchestre d'Harmonie – Orchestre d'accordéons

Le MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2018 à 18 H 00

Proposition de cours collectifs
pour la 1^{ère} année d'instrument

Pour tout renseignement contactez le 06.21.65.54.81



MANIFESTATIONS ...

Une pluie de trophées pour les sportifs et dirigeants

Courant du mois de décembre Joël Michel, adjoint au Maire en charge de la commission des sports, entouré de Daniel Grenier, maire, et des élus, a reçu les différents sportifs et encadrants des différentes associations houlmoises afin de mettre à l'honneur leurs compétences et leurs exploits sportifs.

Un joli panel de sportifs et dirigeants

AVENIR :

- BACHELOT Candice
- BOURGEOIS Maelly
- FERET Manon
- KNITTEL Lilou
- POTTIER Maelys
- LEVEQUE Flavie



- Robin DAUFRESNE
- Arnold BRUGOT
- Adèle MASSON
- Camille PAYRATOUT

COLLEGE JEAN ZAY :

CROSS :

2^{ème} cross de district 2017 et 14^{ème} du cross départemental :
Noah THIEULIN

3^{ème} cross de district 2017 et 32^{ème} du cross départemental :
Adèle MASSON

4^{ème} cross de district 2016 : Lou Ann CHERFILS MAILLARD

FUTSAL :

- Maoris LORJOU
- Mathis LORJOU
- Mathis HERISSON
- Kalvin PONTY
- Mathis COFFARD
- Yanis LAGNEL

BADMINTON :

Equipe 2^{ème} à la fête de UNSS :

- Tom CHERON
- Enzo LEGENDRE
- Sofien FIESS
- Louis LEMUET

COURSE D'ORIENTATION :

Equipe championne d'académie termine 32^{ème} aux championnats de France :

PÊCHE :

Adhérente depuis 10 ans : Alana BEUGNET

JUDO :

Benjamine : Coralie JOURDAIN

Poussine : Clara JOURDAIN

HANDBALL :

Joueur équipe - de 13 ans féminins :

- Aliséa AUGER
- Océane CARREY
- Alyssia ELIE
- Marie FOUGUES
- Ambre GARANT
- Charlène GODEFROY
- Manon PAJOT
- Agathe PARE
- Apolline PIEDNOËL
- Mathilde RADOU
- Noa SOREL
- Julie Wurtz

CLUB DES CHIENS :

Vice-présidente : Laetitia DUDOUT

BOULE HOULMOISE :

- Patrick BOSSE
- Pierre PERNEL



MANIFESTATIONS ...

TENNIS :

Joueuse : Nayah DENIS

ALH FULL CONTACT KUNG-FU:

- Ilona LEBOSSE • Kyllian PAJOT
- Gabriel MERESSE • Lubin MERESSE
- Mathys MORIN • Mathéo DUBOIS-DAVOUST
- Lenny POULAIN • Ezio POULAIN
- Soan BENARD • Solen ABBE

FOOT :

- DELAUNAY Jems
- DESSEAUX Florian

Au terme de la cérémonie des récompenses aux sportifs et encadrants, Joël Michel a mis à l'honneur un des agents de la Ville. "Recruté comme agent technique auxiliaire le 1^{er} septembre 1994, Bruno Bourdet devient stagiaire le 1^{er} avril 1996 comme agent d'entretien. Il est titularisé le 1^{er} avril 1997 et devient gardien du gymnase Jackson Richardson en 2009". Daniel Grenier l'a félicité et lui a remis un présent.



Une belle pièce de théâtre

La pièce de Théâtre « Votre Maman », de Jean-Claude Grumberg.

Avec la participation de Simone Duparc, Didier Bidaux, Francisco Otero et Florent Joly, cette pièce abordait le sujet de la vieillesse de la maladie d'Alzheimer sans les dramatiser et sans tabou.

Une pièce de théâtre qui a charmé les spectateurs touchante avec une pointe d'humour.



MANIFESTATIONS ...

Noces d'or pour les époux Delaunay

Ce samedi 5 mai, c'est à la mairie, devant Daniel Grenier, maire entouré de ses élus, que le couple s'est donc retrouvé pour célébrer ses noces d'or, entouré de sa famille et de ses amis

Le 2 mars 1968 au Houlme, Michel Delaunay , natif du Houlme, épousait Françoise Eugène , une jeune fille du Houlme, comme c'était l'usage, c'est à la mairie du Houlme que le mariage a été célébré. De cette union sont nés trois enfants, Nathalie, Sophie et Caroline. Depuis la famille s'est agrandie avec l'arrivée de quatre petits-enfants, Baptiste, Lucien, Julia et Antoine

Michel Delaunay est né le 19 mars 1946 au Houlme. Après l'obtention de son certificat d'études en 1960, il entre dans la vie professionnelle en tant qu'apprenti commis-boucher au Houlme, chez les époux Duboc. De mai 1965 à août 1966, il effectue son service militaire dans la cavalerie blindée à Noyon (Oise). À son retour, il travaille de septembre 1966 à juillet 1967 aux abattoirs de Rouen, jusqu'en 1971 chez Dor-Demarest-Duval, dans le commerce de porcs en gros. Il devient ensuite représentant en salaisons, vendeur puis VRP dans le groupe Aoste, jusqu'à son départ en retraite, le 1er juillet 2004. Françoise Eugène est née le 5 mai 1948 à Déville-lès-Rouen. Après l'école maternelle à Maromme, elle est scolarisée en primaire au Houlme où elle obtient son certificat d'études en 1962. Elle travaille ensuite à la confection Dor au Houlme jusqu'en 1965 puis jusqu'en

1974 est mécanicienne en confection chez Aulnay Fortier à Déville-lès-Rouen. Elle s'occupera ensuite de ses enfants. En 2008, elle fait valoir ses droits à la retraite.



A la maison Michel entretient les espaces verts, le potager. Il est également très occupé dans le domaine associatif en tant que trésorier.

Françoise est une excellente cuisinière, elle mitonne avec passion de bons petits plats.

Elle est très proche de ses petits-enfants.

Tous les deux aiment les sorties et les voyages.

50 ans de Mariage pour Danielle et Maurice Queval



Samedi 28 octobre, Joël Michel Adjoint a accueilli les époux Queval pour célébrer leurs 50 années de vie commune en la Mairie du Houlme Ici même où, le 28 octobre 1967, Danielle et Maurice se sont unis par le sacrement du mariage. De leur union est né Frank, qui leur a donné deux petits-enfants.

Maurice Queval, est né le 25 janvier 1947 à Malaunay, huitième d'une fratrie de neuf. Au terme de sa scolarité, à 14 ans, il entre dans la vie active chez Levacher puis Tricotal, suivront les établissements Clément puis Renaux, comme peintre au pistolet. Après 28 ans, l'usine ferme en avril 1997 et il termine sa carrière en intérimaire, jusqu'à la retraite en 2006.

Danielle Llopis est, elle, née le 26 juillet 1948 à Paris, cadette d'une famille de six enfants. Après un CAP de sténodactylo, elle travaille dès mai 1966 chez Radiola, qu'elle quitte pour se marier en Normandie . Ensuite, ce sera Enductal puis Grassin Delyle pendant 21 ans, jusqu'à sa fermeture . Elle rejoint Hesnaut transit , jusqu'à la retraite en 2008.

Après une vie professionnelle bien remplie, tous deux coulent une retraite paisible au Houlme. Paisible, mais bien occupée, Danielle, Présidente du Club du 3ème âge, s'adonne à la broderie, la peinture et tous autres activités artistiques quand à Maurice il est toujours à donner un coup de main et s'investit beaucoup aux côtés de sa femme.

Départ en retraite pour deux agents municipaux

C'est avec grand plaisir que, Daniel Grenier, maire et les élus, Monsieur Alex Letin, Directeur Général des services ont accueilli, Marie-José Faou et Bruno Bourdet lors d'une cérémonie afin de les remercier pour leur engagement au sein de la collectivité et leur souhaiter une agréable retraite.

Marie-José Faou est née le 2 octobre 1955 au Houlme. Elle a été recrutée le 5 octobre 2000 comme agent horaire et titularisée le 1er octobre 2005 comme agent des services techniques.

Le 1er janvier 2007, elle est reclassée en tant qu'adjoint technique territorial de 2e classe, le 1er janvier 2017, adjoint technique territorial 7e échelon et le 1er août, adjoint territorial 8e échelon. Elle finit sa carrière comme adjoint technique principal. Marie-José travaillait au restaurant scolaire et dans les écoles, et a fait valoir ses droits à la retraite le 1er novembre 2017.

Bruno Bourdet est né le 15 décembre 1957 à Rouen. Recruté le 1er septembre 1994 comme agent technique, il est titularisé le 1er avril 1997 en tant qu'agent d'entretien. De 1994 à 2005, il travaille au service des espaces verts tout en étant agent polyvalent. En octobre 2005, il est affecté au gymnase Fernand-Léger, en juillet 2007, est nommé adjoint technique territorial 1re classe et six mois après,

adjoint technique principal de 2e classe. Le 1er juin 2009, il est assigné à la salle Jackson Richardson, puis il gravira les échelons jusqu'à devenir agent de maîtrise principal 5e échelon, en septembre 2017. Il a fait valoir ses droits à la retraite le 1er janvier 2018.



Après beaucoup d'émotion, les élus et le personnel ont remis fleurs et présents à leurs deux collègues, jeunes retraités.

Des médaillés mis à l'honneur.

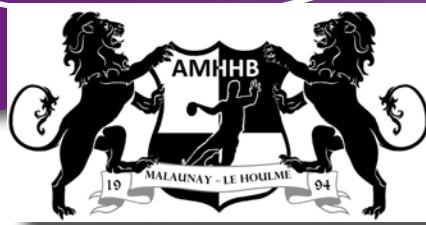


La municipalité a organisé la cérémonie pour la remise des médailles du travail aux Houlmoises et Houlmois. Daniel Grenier, maire, entouré des élus ont accueilli les récipiendaires afin de leur remettre leurs diplômes et un cadeau et les féliciter de leurs années de travail.

Les médaillés sont :

Barbara Pieters a reçu les diplômes échelon argent, vermeil, or et grand or. Échelon argent pour 20 années de service : Fabienne Niel. Sylvie Pigny reçoit les médailles échelon argent et vermeil. Estelle Nevilis, Corinne Bombard et Stéphane Ridel ont reçu la médaille échelon vermeil pour trente ans. Échelon or pour trente-cinq années : Nathalie Leboucher, Patrick Buron et Catherine Tesson. Échelon Grand or pour quarante années : Denis Guillard et Étienne Quennehen.

VIE SPORTIVE ...



Après un épisode 2017/2018 encore riche en émotions, l'Association Malaunay / Le Houlme Handball se tourne déjà vers la prochaine saison.

Nos équipes jeunes auront encore à cœur d'aller le plus loin possible dans leurs championnats respectifs comme ce fut le cas cette année avec les -13 ans féminines et les -17 ans masculins qui ont atteint les ½ finales départementales, échouant de peu à une marche de la finale au Kindarena !

Notre pôle féminin se développe encore avec la création d'une troisième équipe jeune (-13 ans, -15 ans, -17 ans) en plus des deux équipes seniors. Les plus jeunes filles sont intégrées dans les équipes mixtes -11 ans, à l'école de hand et au baby hand.

Pour cette nouvelle rentrée nous axons notre recrutement sur les équipes seniors masculines et féminines, suite à des arrêts temporaires ou des départs, nos effectifs ont besoin d'être renforcés. Les garçons évoluent en honneur régional et les filles en pré-région joueront la montée. Toute

Cap vers la saison 2018/2019



arrivée de joueurs / joueuses débutants ou confirmés est la bienvenue, vous serez accueillis dans un club familial avec des entraîneurs diplômés et passionnés ! Alors rejoignez-nous !

Family Rando Houlmoise



Notre saison se termine après une belle randonnée au château de Versailles sous le soleil, avec la visite des jardins et du château et tout cela avec 41 adhérents. Notre dernier week end de 4 jours à Biville dans le Cotentin fut une réussite avec une superbe ambiance, de très jolis paysages et une superbe équipe de 40 personnes.

Notre dernière rando se fera à St Valery en Caux

Nous reprendrons nos activités en septembre avec une assemblée générale qui se tiendra le 6 Septembre au bâtiment des Diesel, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous rappelons que nous serons présents au forum des Associations le 7 Septembre.

Bonnes vacances à toutes et tous.

CLUB DE CHIENS DU HOULME

Venez-vous même éduquer votre chien en bénéficiant des conseils d'une équipe dynamique, sympathique et compétente :

Tous les samedis à 14H00 dans le parc municipal du Houlme

Pour tous renseignements
02 32 83 06 05
02 35 96 76 82



L'Avenir, en Championnat de France

Pour la première saison de sa création, la Team Gym obtient son ticket pour les Championnats de France en Vendée, on obtient même deux tickets.

Après les départements, deux équipes sont présentes à Flers pour le championnat de Normandie, la première championne de Seine Maritime devient vice-championne de Normandie et la deuxième devient championne de Normandie.

Elles sont donc qualifiées dans l'élite de leur catégorie, le Top 7, regroupant les 2 meilleures équipes de chaque région.

Elles obtiennent les 13^{ème} et 24^{ème} places, elles ont pour la plupart découvert pour la première fois ce niveau, et elles ont déjà en tête de faire mieux la saison prochaine.

La saison 2017- 2018 est historique pour le nombre d'adhérents, nous sommes à 217 pour environ 250 dossiers distribués, ce chiffre n'a jamais été atteint depuis la création en 1886.

Nous avons d'ailleurs ouvert nos portes aux essais pour la saison 2018 2019 mais aussi distribué des dossiers pour la réinscription.

Nous vous proposons diverses toutes disciplines : éveil pour les petits, école de gym, la gym urbaine avec d'ailleurs

une future création d'un créneau pour les 6 et 10ans.

Ensuite à la rentrée, nous vous proposerons une période d'essai pour valider l'inscription. Avec une reprise le 11 septembre.

Pour tout renseignement, contacter le 02 35 75 40 68 ou 07 86 10 58 58



AKSAD une belle saison !!!

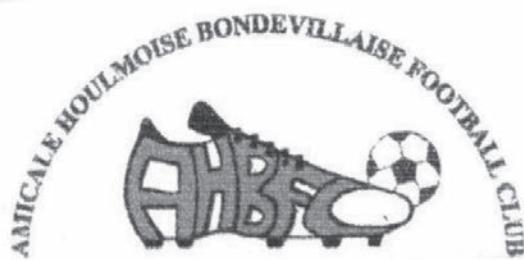


Photo prise en Thaïlande

Pour notre association AKSAD, la saison 2017-2018 a été soldée par notre voyage d'entraînement en Thaïlande, du 27 avril au 7 mai 2018 au total 7 Aksadiens sont partis pour s'entraîner dans trois camps d'entraînements sur Bangkok et Pattaya.

Notre association a compté aussi avec les stages de Pablo VILLASECA et de Jenifer GONSALES multiples champions du monde en MMA et autres discipline, ainsi que la visite et l'entraînement avec Monsieur Asu HAVARD, multiple champion du monde et 5^e Dan de Jiu Jitsu Brésilien.

Année marquée aussi par la nomination en tant qu'entraîneur de l'équipe de France de Sanda de Monsieur Richard CASTILLO.



Cette saison 2017-2018 s'achève enfin, elle fut longue, très longue, due notamment aux intempéries de tout cet hiver.

Malgré cela beaucoup de satisfaction tant au niveau des quelques dirigeants qui nous ont rejoints pour cette saison et aussi au niveau des éducateurs qui ont fait un travail remarquable, je pense surtout à Tiémoko garant Kouyaté dont la tâche était très dure avec ses u15 en ce début de saison mais il a su exploiter tout le potentiel de son équipe et du coup finit à une place qui lui évite une éventuelle descente.

Et je n'oublie pas le travail effectué par Florian Desseaux qui avec ses U 13 finit champion sur la deuxième phase et accède à la 2ème division. Florian a fait un travail remarquable qui invite à une suite mais malheureusement l'éducateur en question nous quittera après le 30 juin.



Nos petits champions.

Pour ce qui est de l'école de foot nous n'avons eu aucun souci, les petits se sont régaliés sur les plateaux du samedi matin et les grands qui ont suivi tout au long de cette saison les enfants pourraient en témoigner. Je voudrais remercier l'équipe éducative (Saintyves Jérôme, Boitrelle Brice, Delaunay Jems) qui a accompagné nos jeunes pousses toute la saison.

Je parlerai des débuts un peu catastrophiques des U18 qui faute d'avoir des licences en règle ont du déclarer forfait sur la première journée, mais sans décourager Jems Delaunay, leur coach et malgré tout, ils ont réussi sans jamais rien lâcher. Ils se classent à une honorable 6e place et cela veut dire beaucoup, car cette catégorie est de plus en plus difficile.

Je n'oublierai pas le classement honorable également de nos deux équipes seniors qui se maintiennent, pour l'équipe fanion à une 7e place et l'équipe B à une 8e place.

Il est à remarquer que pour la saison prochaine nous recherchons bien évidemment des joueurs ainsi que quelques éducateurs pour parfaire nos équipes chapotées par le coach Elvis Essienth responsable séniors

Nous recherchons également des enfants à partir de 6 ans jusqu'aux plus grands 15 ans, 17 ans, 18 ans et également des seniors.

Il ne faut pas oublier que pour la saison 2018-19 nous avons l'obligation d'avoir une équipe féminine, donc si vous avez des copines qui ont envie de jouer au football quelles n'hésitent pas à venir en début de saison en septembre sur les terrains de Notre-Dame-de-Bondeville.

Ceci étant dit je souhaite de très bonnes vacances et du repos à tous nos licenciés pour qu'ils reviennent en forme pour la nouvelle saison.

fleur de lys
14 Rue Gustave Quilbeuf
76770 Le Houlme
02.35.75.20.93
Fleuriste toutes compositions florales

Xavier NIERAT
Agent général AXA
TOUTES ASSURANCES

77 bis, route de Paris
76240 BONSECOURS

Tél. 02 35 80 01 01
Fax 02 35 80 28 15

Boulangerie - Pâtisserie

Pimont

Joëlle & Yohann

145, rue du Gal de Gaulle
LE HOULME 02 35 75 82 41

NOS JOIES, NOS PEINES ...

Naissance



Décès



2017

PLATEL Arthur
LANOIR Kelsie
AOUD Waël
TEURQUETY Julia
QUATREMARES Maëlya
BARBÉ LEVASSEUR Loan
MÉNARD Tessa
AMOUR Sévan
VAN DE VELDE PLICHON Pierre
POULAIN L'HÉRONDEL Kimmy
AUBÉ Lana
BREUQUE Emma
BRAHAM Naïm
PONCELET Aaron

2018

DUCASTEL Matéo
FORESTIER Jade
L'HOMMEL Kyvers
MAGDOUL Ilhan
FEROYAN Gabriel
DURAND VASSEUR Joséphine
ROBIQUET Hector
ADUDIA Léonie
LARDANS Victoire
GENET Louna
RACAPE Leya
BURON Auxane
COUECOU Apolline
TIPHAGNE Léanna
GAUTHIER CRESSENT Néo
LENTZ Constance
COFFINOT Louis
LUCIEN Elisa
PICHON Anatole
BRETON Norah
CRÉPIN Jenaya
HAREL Ida

17 août
22 octobre
23 octobre
03 novembre
07 novembre
07 novembre
16 novembre
21 novembre
21 novembre
11 décembre
16 décembre
19 décembre
21 décembre
27 décembre

BLOT Bruno
VIGNERON Charles
SELIE Jean-Claude
COLOMBEL Michel
TETREL veuve DECAYEUX Josiane
QUIRONEL veuve POCHON Nelly
RIVET Christian

2017

19 octobre
01 novembre
05 décembre
16 décembre
16 décembre
17 décembre
20 décembre

2018

PIGNÉ épouse GROUT Marguerite
DUBOIS Antoine
LEFRANÇOIS veuve DURAND Lucienne
SORIN Jean Raymond
GIROT Chantal
HERMIER veuve SORIN Marthe
PERNEL Pierre
GIBERT veuve DUJARDIN Madeleine
BORNE veuve DROISSART Rogère
BOUST André
COTÉ veuve LECAT Simonne
BAGMENTON épouse FRESSARD Janine
QUITTEVILLE Hervé
GUERINOT veuve VIGNERON Denise
JOURDAINE veuve GOJON Annick
LAIGUILLOU Michel
GROUT Michel
DUPONT Robert
CANU Michel
ORTEGA Jean-François
GRENIER veuve DUVAL Juliette
SAROYAN Edgard
BUNEL veuve DANJOU Louise
HOUDEMENT veuve BAZILLE Marcelle
GONNIER veuve MASSON Jeannine
LEFEBVRE veuve EVERAERT Paulette
RICHER veuve ANTONICELLI Mauricette

03 janvier
08 janvier
11 janvier
06 février
06 février
07 février
15 février
02 mars
08 mars
12 mars
14 mars
15 mars
15 mars
06 avril
10 avril
14 avril
21 avril
25 avril
06 mai
08 mai
16 mai
28 mai
30 mai
31 mai
05 juin
12 juin
23 juin

CHARY
AUTOMOBILES

RESEAU AD

MÉCANIQUE - CARROSSERIE
AGRÉE ASSURANCE - DÉPANNAGE
PRÊT DE VÉHICULE - VENTE VN - VO

2, rue du viaduc
76770 LE HOULME

Tél. 02 35 75 53 81
Fax : 02 35 75 94 15
chary.carrosserie@wanadoo.fr

Mariages



2017

NORMAND Dominique et LE TALLEC Rosanne 21 oct.
EOUZAN Patrice et ROUSSEL Virginie 9 décembre

2018

DUCASTEL Luc et EUDIER Cindy 19 mai
CORNUT Romain et TELLIER Ludivine 19 mai
ANTOR Nicolas et TOURBOT Emilie 26 mai
DINET Johann et PORRET Gaëlle 16 juin

RENSEIGNEMENTS UTILES ...

MAIRIE

Tél : 02.35.74.11.04 - fax 02.35.74.99.21

E-mail : contact@ville-lehoulme.fr

La Mairie du Houlme est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15 et le samedi de 10h00 à 12h00.
Fermée le samedi pendant les vacances scolaires.

LES ÉLUS REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS ...

elus@ville-lehoulme.fr

M. GRENIER Daniel, Maire.

M^{me} CHAPELIERE Florence, 1^{ère} adjointe.

Affaires scolaires et jeunesse.

M. MICHEL Joël, 2^{ème} adjoint.

Affaires sportives.

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois.

M^{me} POCHON Nadine, 3^{ème} adjointe.

Loisirs et culture.

M. GUEST Yves, 4^{ème} adjoint.

Travaux et transports. Vendredi après-midi et samedi matin.

M^{me} LEBOURGEOIS Catherine, 5^{ème} adjointe.

Citoyenneté.

M^{me} PODEVIN Brigitte, 7^{ème} adjointe.

Action Sociale et Logements.

Mardi à partir de 17h.

M. CORDIER Christian, 8^{ème} adjoint.

Urbanisme et Développement durable.

Mardi matin.

LES SERVICES MUNICIPAUX ...

A.S.V.P.

Tél. 06 64 10 16 74.

CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE (CCAS)

Aide à domicile

Mairie – 7 place des Canadiens

Tél : 02.35.74.11.04

Contact : M^{me} BENITO

E-mail : ccas@ville-lehoulme.fr

Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h.

RESTAURANT SCOLAIRE :

Tel : 02.35. 75.71.98

Mail : restaurantscolaire.le-houlme@orange.fr

ESPACE MULTI-ACCUEIL

« LES CANETONS »

18, rue des Martyrs - 02 35 76 65 92.

E-mail : creche.haltegarde-rie-lehoulme@wanadoo.fr

Accueil régulier : de 7h30 à 18h30 - Accueil à la journée pour les enfants de 10 semaines à 4 ans dont les parents travaillent.

Accueil occasionnel : de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 17h00. Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans.

BIBLIOTHÈQUE

Bâtiment des « Diesels »

Mercredi 14h30 à 16h.

1^{er} Vendredi de chaque mois 18h à 19h.

Tarif : 10 € par an et par famille.

MAISON DES JEUNES

Impasse Jean Lurçat

Tél : 02 35 77 20 70

Port. : 06 11 03 36 70

E-mail : jeunesselehoulme@hotmail.fr

Ouvert pendant les vacances scolaires.

ACCUEIL DE LOISIRS

Impasse Jean Lurçat.

Tél. : 02 32 96 09 38.

E-mail : enfancelehoulme@hotmail.fr

PISCINE HOULMOISE BONDEVILLE

Période scolaire : horaires : mardi : 16h30-19h30, mercredi : 14h30 -19h00, jeudi : 12h00-13h30 / 17h00-19h30, vendredi : 12h00-13h30 / (16h30-17h30 réservé aux + de 60 ans) 17h30-19h30, samedi : 9h00-12h30 / 14h00-17h00, dimanche : 9h00-12h00.

Vacances scolaires : du mardi au vendredi 15h00-19h00, samedi : 9h00-12h30 et 13h30 - 17h00, dimanche : 9h00-12h00

Tél. 02.35.74.52.00 - 185 route de Dieppe

76960 Notre-Dame-de-Bondeville.

Tarifs : Habitant de Notre-Dame de Bondeville et du Houlme :

Adulte : 3,25€ - Enfant : 1,70€

Habitant hors syndicat : Adulte : 4,40€ - Enfant : 2,20€

CIMETIÈRE

Ouverture du lundi au dimanche de 8h00 à 17h30.

Pour les personnes âgées ou handicapées, à mobilité réduite, une autorisation pourra être délivrée par la Mairie pour un accès en véhicule les mardis et samedis de 14h00 à 18h00.

LES SERVICES MÉDICAUX ...

CENTRE MÉDICO-PSYCHO PÉDAGOGIQUE

“SÉVIGNÉ” (CMPP)

Rue Gilbert Grenier - Tél.: 02 35 76 03 47

ROUEN - Tél. : 02 32 10 76 50

Jours d'ouverture : lundi après-midi, mardi, mercredi et vendredi.

CENTRE MÉDICO-SOCIAL (CMS)

6 bis, rue du 8 Mai - Tél. 02.35.74.41.36.

Mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Prendre rendez-vous.

EHPAD LA SOURCE

8 rue du 8 Mai - Tél. : 02.35.76.08.82

Directrice : M^{me} DAMAS

E-mail : mapad.lasource@wanadoo.fr

RENSEIGNEMENTS UTILES ...

LES SERVICES MÉDICAUX ...

LES URGENCES

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
CENTRE ANTI-POISON	02 35 88 14 00
ENFANCE MALTRAITEE	119
Accueil en urgence pour femmes	02 35 52 77 26
SIDA INFO SERVICE	0800 84 08 00

MÉDECINS

Dr CLOSET – Tél. : 02 35 74 80 70

16, rue Victor Hugo

Consultations libres du lundi au vendredi de 8h30 à 10h30. Consultations sur rendez-vous lundi, mardi, mercredi et vendredi de 16h00 à 19h30, samedi de 10h00 à 13h30. Jeudi matin de 7h00 à 12h00 visites urgentes.

Dr TALBOT - Dr LONGUET

Tél. : 02 35 75 76 26

3, Impasse du Chemin de Fer.

Consultations sur rendez-vous du lundi au jeudi de 14h00 à 20h00, vendredi de 8h30 à 14h00.

Et samedi de 8h30 à 12h00, 2 fois par mois.

PHARMACIES

Pharmacie Bochet

21, rue de la République
Tél. 02 35 75 87 40 ou 02 35 76 24 27.

Pharmacie de la Mairie

104, rue du Général de Gaulle
Tél. 02 35 74 45 14 - Fax : 02 35 76 65 18

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. Guy Paul REQUENA

25 rue de la République - Tél : 02 35 75 40 25
Heures d'ouvertures : tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.

M. Adrien HANSE

Tél 06 18 19 81 22 - A domicile, sur rendez-vous.

INFIRMIÈRES

M^{me} Dorothée CHERE

35, Domaine de la Source
Tél. : 02 35 81 81 22.
Soins à domicile - 7j/7, y compris les jours fériés.
Permanence au cabinet, sur rendez-vous

M^{me} Corinne DUCRET

14 sente Grenier - Tél. : 02 35 75 79 62.
Soins à domicile 7 j sur 7, jours fériés compris.
Au cabinet uniquement sur rendez vous -
Port : 06.13.85.06.10

SERVICE D'AMBULANCE

Activ' Ambulances

M. Frédéric DUJARDIN

37, rue des Martyrs de la Résistance
Tél : 02 35 75 88 88 - 02 35 07 58 80

PSYCHOLOGUE- PSYCHOTHÉRAPEUTE

SOIZIC LEROUX

2, rue de la République - Le Houlme.
Tél. 02 78 20 01 93 / 06 52 41 36 58.
Consultations sur rendez-vous.

TAXI

Place des Canadiens
Tél : 06 11 68 69 69.

AUTRES SERVICES ...

SERVICE DES EAUX METROPOLE

ROUEN - Tél 0800 021 021.

TRÉSORERIE DE MAROMME

3 impasse des Tisserands
BP 1088 - 76150 MAROMME

Tél : 02.35.74.20.21 Fax : 02.35.76.64.47

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

LA POSTE

Horaires d'ouverture :

- Le lundi de 10h15 à 12h et de 14h30 à 16h30
- Le mardi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 16h30
- Le mercredi et jeudi de 9h30 à 12h - Après-midi fermé
- Le vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 16h30
- Le samedi de 9h à 12h

Départ du courrier à 15h15 en semaine et 11h le samedi.

METROPOLE ROUEN NORMANDIE

Direction de l'Urbanisme réglementaire

Service Urbanisme Instruction autres Communes

Immeuble Norwich

14 bis, avenue Pasteur

CS 50589 - 76006 ROUEN Cedex

www.metropole-rouen-normandie.fr

GARE SNCF

Services par téléphone : 3635
(0,34 € TTC/minute).

Lundi et mardi de 6h10 à 13h45

Mercredi et vendredi de 7h55 à 11h10 et de 14h00 à 17h35.

IMPOTS (Centre)

Standard accueil, 2 rue Saint Sever - 76000 Rouen.

Tél. : 02 32 18 90 00.

DÉCHETTERIES

Les déchetteries de l'ensemble des sites de l'agglomération rouennaise sont accessibles aux habitants du Houlme sur présentation d'un justificatif de domicile.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Si vous habitez en maison individuelle et que vous ne pouvez pas vous déplacer, contactez le **n° vert au 0 800 021 021** du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.



Dessin Industriel Modélisation 3D

Impression 3D à la demande

73 A rue du Gal de Gaulle 76770 le Houlme
06.31.49.93.13 - dim3d@orange.fr



Bricolage

LA BALL'ÉPONGE

Bien plus éclaboussante qu'une simple balle et donc bien plus drôle, la ball'éponge est faite, comme son nom l'indique, avec des éponges ! On peut y jouer dans le bain, dans la piscine ou dans le jardin.

MATÉRIEL POUR RÉALISER «LA BALL'ÉPONGE»

- des éponges de différentes couleurs
- du fil ou un élastique
- une bassine d'eau

ETAPE 1

Découpez des bandes d'éponges dans le sens de la longueur. Il faut au minimum 3 éponges pour une bonne balle.



ETAPE 2

Empilez les frites d'éponges comme sur la photo.



ETAPE 3

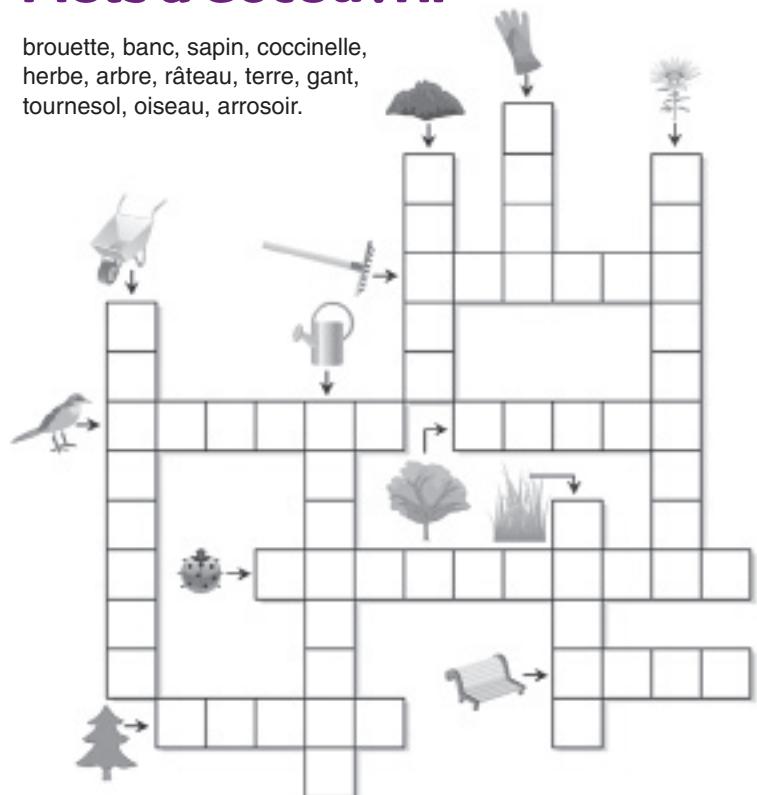
Puis avec un fil assez épais, ou mieux un élastique solide, attachez les bandes d'éponges toutes ensemble au milieu. Serrez bien ! Préparez autant de balles éponge que de joueurs !

ON JOUE !

Disposez une ou plusieurs bassine d'eau dans le jardin. Imbibez les éponges de liquide et amusez-vous à les lancer. Vous pouvez organiser des concours de lancés par exemple !

Mots à découvrir

brouette, banc, sapin, coccinelle, herbe, arbre, râteau, terre, gant, tournesol, oiseau, arrosoir.



Recette de Glaces aux fruits entiers transparentes

Une recette originale de glaces à l'eau avec des fruits entiers à croquer à l'intérieur ! Voilà une bonne idée pour les goûters d'été des enfants. On se jette à l'eau, c'est parti pour toutes les explications pour réaliser ces jolies glaces transparentes.

Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : 10 minutes

LES INGRÉDIENTS :

- 1 pêche
- 2 kiwis
- des framboises
- des myrtilles
- des fraises
- 40 g de sucre
- 8 cl d'eau

PRÉPARATION:

1. Faites bouillir l'eau et le sucre pour faire un sirop. Laissez refroidir.
2. Coupez les fruits en gros morceaux et disposez-les dans vos moules à glaces individuels.
3. Versez les sirops à l'intérieur des moules jusqu'en haut.
4. Réservez au congélateur environ 6 heures pour être sûr que vos glaces à l'eau soient assez solides.

Canicule et fortes chaleurs

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

Le plan canicule

Quatre niveaux

Départements placés...

...en vigilance par Météo-France



4 rouge

Mobilisation maximale

Déclenchée en cas de canicule aggravée (rupture de l'alimentation électrique, pénurie d'eau potable, saturation des établissements de santé)

3 orange

«Alerte canicule»

- Déclenchée par les préfets en lien avec les Agences régionales de santé
- Dispositions prises dans les maisons de retraite et hôpitaux en faveur des personnes âgées
- Les communes contactent les personnes âgées isolées

2 jaune

«Avertissement chaleur»

- Probabilité importante de passage en vigilance orange canicule dans les jours qui viennent
- Maisons de retraites, hôpitaux, crèches en alerte

1 vert

Veille sanitaire

Veille saisonnière activée chaque année du 1^{er} juin au 31 août

En période de canicule,
il y a des risques pour ma santé,
quels sont les signaux d'alerte?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Mauv. de tête



Therm. > 38°C



Vertiges / Nausées



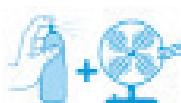
Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime
d'un malaise, **appelez le 15.**

En période de canicule,
quels sont les bons gestes?



JE BOIS
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



Je mouille
mon corps et
je me ventile



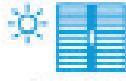
Je mange
en quantité
suffisante



J'évite les efforts
physiques



Je ne bois pas
d'alcool



Je maintiens
ma maison au frais :
je ferme les volets
le jour



Je donne et
je prends
des nouvelles
de mes proches

BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap,
je peux bénéficier d'un accompagnement
personnelisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou
mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte,
j'ai un bébé ou je suis une personne âgée.
Si je prends des médicaments : je demande conseil
à mon médecin ou à mon pharmacien.